



Aider les personnes à s'engager dans leurs accompagnements ou dans leurs soins

Septembre 2023

Pourquoi c'est mon droit de participer ?

Participer, c'est un droit !

Les personnes soignées ou accompagnées ont des droits et des libertés.

Les professionnels doivent respecter les droits et les libertés
des personnes accompagnées ou soignées.

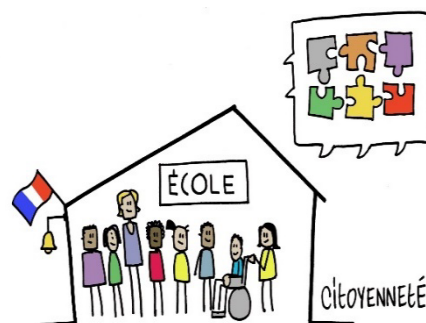
Par exemple :

- j'ai le droit d'être informé sur mon état de santé,
- j'ai le droit de prendre des décisions pour moi-même,
- j'ai le droit de me faire représenter,
- j'ai le droit de donner mon avis sur un soin ou un accompagnement.

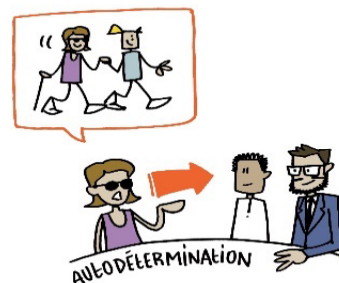
Mes droits sont écrits dans la charte des droits et des libertés
et la charte des droits des patients.

Tout le monde peut participer à ses soins
ou à son accompagnement car :

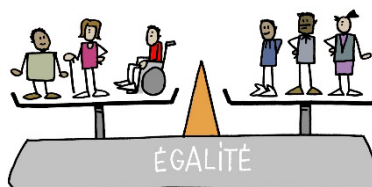
1. Chacun est important dans la société,
chacun peut donner son avis
sur la vie de la communauté.
Sa voix a de l'importance :
c'est la **citoyenneté**.



2. Chacun a le droit de faire ses propres choix pour lui-même :
j'ai le droit de dire ce que je veux, ce dont j'ai besoin.
Si je fais un choix,
je sais les conséquences qu'il pourra avoir,
je travaille sur mes capacités
et mes savoir-faire :
c'est **l'autodétermination**.

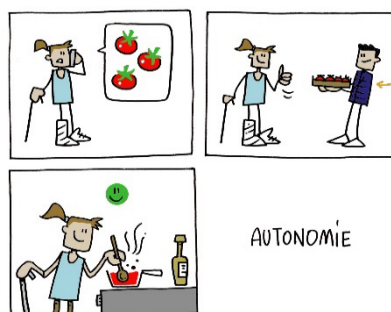


3. Les paroles de chaque personne ont la même valeur,
il n'y a pas de personnes moins
importantes que d'autres :
c'est **l'égalité**.



4. Chacun doit être encouragé le plus possible à **être autonome** :

- je suis autonome quand je sais m'occuper de moi-même,
- je sais demander de l'aide,
- je connais mes besoins.



5. Chacun doit être reconnu et respecté avant tout

comme un être humain :

c'est le respect de la **dignité**.



La citoyenneté,

l'autodétermination,

l'égalité,

le respect de l'autonomie

et de la dignité sont **des valeurs**.

Une **valeur** est une chose importante,

c'est quelque chose que je veux défendre

et que je respecte.

Ces valeurs sont pour toute la société.

Il faut connaître les valeurs que les professionnels veulent défendre.

Il faut connaître les valeurs que les personnes accompagnées ou soignées veulent défendre.

Chaque personne qui participe au projet doit pouvoir dire ce qui est important pour elle de respecter.

Elle doit l'expliquer, tout le monde doit comprendre.

Pendant tout le projet,

on doit se demander si les valeurs de chaque personne sont bien respectées.

Ce document pourra s'améliorer avec l'avis des personnes qui vont lire ce document.

Pour donner son avis sur ce document, on peut écrire à :

contact@gapas.org

ou

contact.associations@has.sante.fr

Ce document en facile à lire et à comprendre a été élaboré et relu par des personnes concernées à partir de la recommandation de la HAS « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire » :

- Mme Myriam BAICHE, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- Mme Sophie BARAZZUTI, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Malik BELKHEIRI, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- M. Guy BERAT, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Doriane BOULANGHIEN, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Eric DEGROOTE, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Aline DUPREZ, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Jean-Paul GION, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- M. Pascal LORTHIOIS, traducteur FALC, usager du secteur médico-social,
- Mme Nathalie MELER, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- Mme Séverine PERON, traductrice FALC, usagère du secteur médico-social,
- M. Arnaud VICTORIN, traducteur FALC, usager du secteur médico-social.

Illustrations : M. Olivier Sampson.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr